

Luxembourg, le 25 mai 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« En Allemagne, les conditions de travail déplorables dans les abattoirs sont actuellement mises en cause par plusieurs milieux de la société civile et par maints politiques. De plus, l'on reproche aux exploitations allemandes d'élever les cochons dans des conditions ne respectant point du tout le bien-être animal. Les critiques mettent également le doigt sur le recours massif à des antibiotiques dans le seul but de produire de la viande porcine à un prix dérisoire.

Le gouvernement luxembourgeois a annoncé dans son accord de coalition de vouloir encourager l'utilisation de produits et de substances (molécules, plantes, extraits de plantes et micro-organismes) pouvant être utilisés comme alternatives aux antibiotiques.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes :

- 1) La plupart des producteurs de porc luxembourgeois adhèrent-ils au label « Marque nationale » ? Le recours systématique à des antibiotiques permettrait-il de pouvoir adhérer à ce label ?*
- 2) Le Luxembourg dispose d'un « Plan National Antibiotiques 2018-2022 ». Quelles mesures sont prévues dans ce plan afin de limiter l'emploi méthodique d'antibiotiques dans la production de viande ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

3) Comment la consommation de viande de porc au Luxembourg a-t-elle évolué ces dernières années? De quels pays proviennent les principales importations de viande de porc ? Quelle est la part de marché de la viande « Marque nationale » par rapport à la viande de porc importée ? Dans quelle mesure et selon quelle méthode la viande de porc importée est-elle contrôlée par les autorités nationales, notamment en ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques ? Des infractions aux normes en vigueur ont-elles été constatées ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS



André BAULER